

Rapport Annuel

2024 - 2025

Formation "Employé-e de commerce"
>> **Branche Administration publique**

>>SOMMAIRE

- p3 Mot du président
- p4 Activités 2024-2025
- p7 Mandat externe
- p8 Journée intervenants CI
- p10 Point finances
- p12 Perspectives 2026
- p14 Résultats
- p15 Félicitations
- p16 Remerciements

"Afin de faciliter la lecture de ce dossier, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique, ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin".

MOT DU PRÉSIDENT

L'année écoulée fut riche, mouvementée et marquée par de nombreux changements, à la fois au sein de notre structure et dans notre environnement institutionnel. Ces bouleversements ont été synonymes de défis, mais aussi de belles avancées pour notre organisation.

Du côté de la branche, l'année a été marquée par un renouvellement important du comité et du secrétariat de l'OVAP, instaurant une dynamique nouvelle. Cette réorganisation s'est traduite par une volonté affirmée de renforcer la collaboration avec les ORF cantonales. Nous saluons cette orientation, car elle témoigne d'une reconnaissance accrue du travail réalisé sur le terrain et de la place centrale des utilisateurs de l'extranet dans les évolutions à venir.

Notre plateforme extranet a connu une année contrastée. Si les difficultés techniques (bugs, instabilités, fonctionnalités encore incomplètes) ont parfois généré de la frustration, nous avons néanmoins franchi des étapes significatives. Parmi les progrès notables, citons la mise en œuvre des e-tests ainsi que la réception numérique des mandats de transfert, deux fonctionnalités attendues qui témoignent du potentiel de développement de cet outil numérique.

Du point de vue pédagogique, l'ORF-NE est aujourd'hui une équipe consolidée, après une année complète de fonctionnement dans sa configuration actuelle. Cette stabilité nous a permis de renforcer la cohésion et d'assurer un accompagnement plus fluide et réactif des formateurs.

L'année 2024-2025 représente également un tournant réglementaire important : elle marque la dernière volée d'apprentis ORFO 2012 en formation sur trois ans. À la rentrée 2025, seuls les stagiaires MPES poursuivront leur formation selon cette ancienne ordonnance. Cette transition appelle une relecture attentive des dispositifs d'accompagnement afin d'éviter tout écueil pour les dernières personnes concernées.

Dans ce contexte de transition, une page importante se tourne également en ce qui concerne l'organisation des examens de fin d'apprentissage des apprentis formés selon l'ordonnance ORFO 2012 sur trois ans. Après de nombreuses années d'engagement sans faille, Mme Sandra Grassi Pirrone,

cheffe experte, mettra un terme à son mandat dans ce cadre. Son implication exemplaire, sa rigueur et son professionnalisme ont largement contribué à ce que l'organisation des examens se déroule toujours de manière structurée et parfaitement maîtrisée. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son travail remarquable et son investissement constant. En 2026, Mme Grassi Pirrone assurera encore l'organisation des examens pour les stagiaires MPES, tandis que Mme Laetitia Stubi lui succédera et prendra en charge les nouveaux dispositifs d'examen sous l'ORFO 2023. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle responsabilité.

Enfin, l'année à venir annonce un défi majeur : la mise en place des examens finaux pour les apprentis de 3ème année. Il s'agira d'accompagner avec rigueur et clarté les apprentis, former les experts et se coordonner entre les différents partenaires tout au long de cette période charnière.

Nous abordons donc l'année à venir avec énergie, lucidité et détermination. Si les transformations en cours peuvent parfois bousculer nos repères, elles sont aussi l'opportunité de repenser nos pratiques et de réaffirmer nos valeurs communes.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du comité de l'ORF-NE, nos formateurs, ainsi que toutes les personnes qui, au quotidien, font vivre notre mission au service de la formation professionnelle dans l'administration publique.



Le 30 juin 2025, Manuel León

ACTIVITÉS 2024 - 2025

>> LES CHIFFRES

88 COURS INTERENTREPRISES ORGANISÉS

119 APPRENTIS

14 STAGIAIRES

22 INTERVENANTS

15 FORMATIONS FORMATEURS ANIMÉS

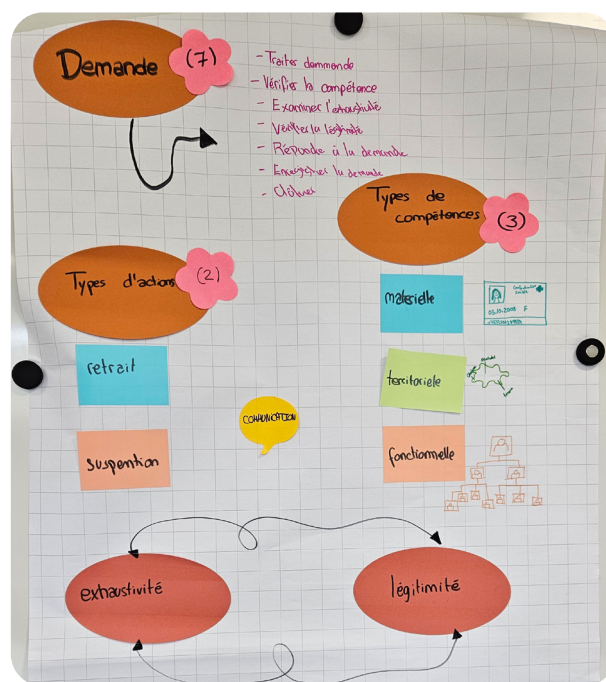
158 FORMATEURS ACTIFS

>> AU REVOIR ORFO 2012

Après plus de dix années de mise en œuvre, l'ordonnance de formation ORFO 2012 touche à sa fin. Elle a structuré la formation professionnelle dans la branche Administration publique en assurant une cohérence entre l'école professionnelle, les cours interentreprises et la formation en entreprise. Ce cadre a permis à de nombreuses générations d'apprentis de développer leurs compétences et d'acquérir leur précieux titre.

Ce changement marque également la fin d'un modèle bien connu dans le canton de Neuchâtel : la formation d'apprentis en 18 mois, qui a disparu avec la mise en œuvre de l'ORFO 2023. Désormais, une réduction de la durée d'apprentissage conduit à une formation en 24 mois.

Enfin, une dernière exception subsiste : les stagiaires MPES 3+1 qui entameront leur stage de 52 semaines en entreprise en août 2025 seront les seuls à suivre encore le programme de l'ORFO 2012. Une ultime transition avant que cette ordonnance ne fasse définitivement partie de l'histoire.



Résumé d'un cours CI-J5, d'une classe de 1^{re} année

>> ORFO 2023 - 2ÈME ANNÉE

Les premiers apprentis concernés achèvent déjà leur deuxième année de formation. Ce parcours a toutefois nécessité de nombreuses étapes de préparation et d'adaptation pour notre organisation.

L'année scolaire 2024–2025 a ainsi été marquée par de nombreux défis. Les intervenants des cours interentreprises ont dû être formés aux nouvelles exigences de la branche, en particulier sur les contenus spécifiques à la deuxième année. Ils ont bénéficié d'un accompagnement dans la conception de leurs nouveaux cours, afin de proposer aux apprentis des contenus riches, pertinents et ludiques.

Dès la rentrée scolaire 2025, notre attention se portera sur la troisième année de formation. Les cours interentreprises de cette dernière étape seront dispensés pour la première fois dans le cadre de l'ordonnance ORFO 2023.

>> MERCI EMNET !

Cette année, notre organisation a eu la chance d'accueillir Emnet Ghebretinsae, une apprentie de 2ème année. Même si avoir la responsable CI, comme formatrice peut parfois mettre la pression, Emnet n'a pas hésité à relever brillamment les défis de l'ORF et sortir de sa zone de confort. Par son sourire et sa bonne humeur, elle a su illuminer l'équipe au quotidien.

Nous lui adressons tous nos vœux de succès pour sa troisième année de formation !

>> COMMUNICATION

À l'ORF-NE, nous accordons une attention particulière à la qualité de notre communication. Parce qu'il est essentiel que **vous puissiez accéder facilement aux informations** qui vous concernent, nous avons mis en place ces derniers mois plusieurs améliorations concrètes.

Notre site internet est régulièrement enrichi et vous permet de retrouver à tout moment les documents et informations classés par thématique. Notre Newsletter a, elle aussi, été réadaptée récemment : plus visuelle, plus percutante, elle vous transmet directement par mail les informations essentielles à ne pas manquer.



Pour encore plus de réactivité, une ligne téléphonique directe est désormais à votre disposition. Elle vous permet de nous joindre rapidement, sans intermédiaire au 032 889 64 51.

Nous espérons que ces outils vous sont utiles au quotidien. Bien sûr, nous restons à l'écoute de vos suggestions pour continuer à faire évoluer nos moyens de communication. N'hésitez pas à nous en faire part !

ACTIVITÉS 2024 - 2025

>> SITUATION OVAP

Depuis le 1er janvier 2025, la gestion du secrétariat suisse de la branche a été confiée à une nouvelle entreprise : Eduxept SA à Berne. Le secrétariat peut être contacté aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : 058 776 76 36
- E-mail : mail@ov-ap.swiss

Par ailleurs, le comité directeur — en charge de la stratégie de la branche — a été renouvelé et est en fonction depuis le début de l'année.

Ce nouveau comité se distingue par son engagement, sa volonté de **transparence**, sa culture de la collaboration et sa **vision pratique**. Autant de valeurs qui laissent présager un **avenir prometteur pour la branche**.

Depuis l'entrée en fonction du nouveau secrétariat et du comité renouvelé de l'OVAP, le site internet de la branche a connu une réorganisation majeure. Il est désormais scindé en deux espaces distincts :

d'une part, l'extranet et d'autre part, un site informatif public dédié à la branche. Au cours de l'année scolaire, plusieurs défis techniques ont été rencontrés sur la plateforme. Cependant, de nombreuses améliorations notables ont également été apportées. Les e-tests ont pu être réalisés directement sur la plateforme, et dans l'ensemble, leur déroulement s'est avéré très satisfaisant.

Autre avancée significative : alors que l'an dernier les mandats de transfert devaient encore être évalués en dehors du système, cette année, **l'ensemble du processus** — du dépôt par l'apprenti à l'évaluation finale et à l'enregistrement de la note — **s'est effectué via l'extranet**. Cela témoigne des améliorations apportées à la plateforme.

Enfin, il convient de souligner la réactivité et le professionnalisme de la nouvelle équipe du secrétariat de la branche, qui s'investit activement pour résoudre les problèmes et assurer un fonctionnement optimal de l'outil.



Cours CI J7 - Au Château

MANDAT EXTERNE

>> FORUM DES MÉTIERS

Le Forum des métiers a pour but de permettre aux élèves des écoles obligatoires du canton de Neuchâtel de découvrir et de s'informer sur différents métiers. Pour les entreprises, c'est l'occasion de se faire connaître. En 2024, le Forum des métiers a pris place aux Anciens Abattoirs, à La Chaux-de-Fonds, et s'est déroulé sur une semaine. La soirée dédiée au domaine du commerce s'est déroulée le lundi 4 novembre, avec une ouverture au public à 20 heures.



>> MA PARTICIPATION, MON RESENTI, MON VÉCU

Participer au Forum des métiers a été une expérience très enrichissante pour moi. C'était ma première participation à un événement de cette ampleur, ce qui m'a permis de découvrir les préparatifs nécessaires et de mieux comprendre son organisation.

Au début, j'étais assez stressée, surtout lorsque la salle s'est remplie en quelques minutes. Voir autant de monde arriver d'un coup m'a beaucoup impressionné. Cependant, au fil des échanges avec les visiteurs, je me suis sentie de plus en plus à l'aise. Parler de mon parcours et répondre aux questions m'ont aidé à gagner en confiance.

Mon rôle d'apprentie a été un véritable atout pendant cet événement. Il m'a permis de présenter concrètement mon quotidien au sein de l'administration cantonale et d'expliquer comment se déroule un apprentissage dans la branche administration publique. J'ai également eu l'opportunité d'expliquer en quoi consiste un apprentissage d'employé de commerce, comment il est structuré et quelles sont les possibilités qu'il peut offrir.

En résumé, ce Forum a été non seulement l'occasion de valoriser mon parcours, mais aussi de transmettre ma motivation et mon enthousiasme aux jeunes en quête d'orientation. C'est une expérience que je referais volontiers !

Emnet Ghebretinsae, apprentie 2ème année de l'ORF-NE

JOURNÉE INTERVENANTS CI

>> ENTRE PÉDAGOGIE, FÊTE ET REMERCIEMENTS

Le 26 juin 2025 a eu lieu la traditionnelle journée de formation continue dédiée aux intervenants des cours interentreprises. Organisée à La Rouvraie de Bevaix sous un soleil radieux, cette rencontre a rassemblé une vingtaine de participants, dans une ambiance à la fois studieuse, conviviale et festive.

La matinée a débuté par une session riche en contenus pédagogiques, animée par Madame Bauhofer de Perspective Plus, autour des thématiques du TDA-H (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) et du TSA (trouble du spectre de l'autisme). Ces apports ont permis d'approfondir les connaissances des intervenants sur des réalités de plus en plus présentes dans les classes, et de réfléchir ensemble à des approches pédagogiques inclusives et adaptées.

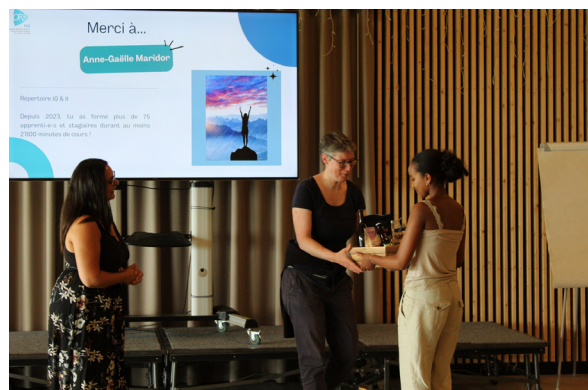


Après un repas barbecue, propice aux échanges informels, la suite de la journée s'est déroulée avec une partie officielle où nous avons fait le point sur la mise en œuvre de l'ORFO 2023 et sur les évolutions à venir pour l'OVAP ; et enfin, une animation surprise conduite avec brio par Christian Mukuna, qui a clôturé la journée sur une touche humoristique très appréciée.

Un moment d'émotion a également ponctué cette journée, avec la mise à l'honneur de plusieurs intervenants pour leur engagement.

Enfin, pour plusieurs d'entre eux, une page se tourne avec l'ORFO 2012. Nous avons tenu à remercier ceux qui ont contribué, année après année, à faire vivre les CI avec passion et professionnalisme.

Nous en profitons pour adresser nos remerciements les plus sincères à l'ensemble de nos intervenants, pour leur engagement constant, leur disponibilité et leur précieuse contribution à la formation des apprentis et stagiaires employés de commerce.



Remise des cadeaux de départ



L'équipe des intervenants, presque au complet

POINT FINANCES

>> COMPTES 2024-2025

> QUAND LES CHARGES SE MAINTIENNENT MAIS PAS LES REVENUS

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation comporte de nombreuses inconnues en constante évolution, rendant parfois difficile l'équivalence entre les comptes et le budget.

Au niveau des charges, nous pouvons observer que, de manière générale, les comptes sont proches du budget. Néanmoins, les salaires liés aux cours interentreprises, en lien avec les nouvelles dispositions, se sont avérés plus conséquents que prévu.

> Augmentation des charges pour ORFO 2023

Un **accroissement du nombre de cours** a été constaté notamment dans le cadre de la formation des formateurs, nécessitant une implication renforcée de la responsable des cours interentreprises ainsi que de la coordinatrice de formation. En ce qui concerne les cours interentreprises (CI), une délégation partielle des enseignements habituellement assurés par la responsable CI a dû être mise en place, afin de lui permettre de se consacrer à la gestion et au pilotage des projets liés à la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance. Cette réorganisation interne a entraîné une augmentation des charges liées aux prestations des chargés de cours externes.

Par ailleurs, l'écart constaté au niveau des charges relatives aux matières consommables pour l'ORFO 2023 s'explique par deux éléments : d'une part, l'introduction du montant de CHF 10.– par élève pour les examens CCCL, et d'autre part, l'augmentation du nombre d'apprentis concernés.

> Diminution d'engagements pour ORFO 2012

À l'inverse, le nombre d'élèves sous l'ancienne ordonnance a été quelque peu surestimé, ce qui a engendré une surévaluation des frais liés aux chargés de cours externes.

> Revenus nettement inférieurs

Les différents revenus présentent quant à eux un montant **nettement inférieur** aux prévisions.

Cette situation s'explique par une diminution exceptionnelle des charges lors de l'exercice précédent, ayant généré un bénéfice de CHF 95'965.-. Lors du dépôt des demandes de subventions cantonales (SFPO et FAPP), le coût moyen suisse n'a pas été atteint. Par conséquent, les subventions ont été versées au prorata des charges réelles de l'organisation.

Ainsi, la combinaison de deux facteurs — la baisse du nombre d'apprentis relevant de l'ancienne ordonnance et l'écart entre nos charges et le coût moyen suisse — a entraîné une diminution significative du montant des subventions perçues, en comparaison aux prévisions initiales.

> Résultat déficitaire

L'exercice 2024-2025 se clôture donc avec **un déficit de CHF 1'154.-**, soit un écart d'environ CHF 80'000 par rapport aux prévisions bénéficiaires du budget.

>> BUDGET 2025-2026

> ENTRE PRÉVISION, STRATÉGIE ET INCONNUE

Bien que le budget repose sur des données prévisionnelles et des choix stratégiques réfléchis, l'année à venir comporte une part importante d'incertitudes.

> Solutions

Afin de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions liées à la nouvelle ordonnance et de soulager son équipe sur le terrain, le comité a décidé de prendre plusieurs mesures concrètes :

>>**augmentation temporaire du taux d'activité** : majoration de 10 % du taux d'activité de la responsable CI pour une durée de six mois, afin de mettre en œuvre l'ensemble des adaptations nécessaires pour la première volée d'apprentis terminant leur cursus l'année prochaine.

>>**délégation supplémentaire** des cours CI : transfert d'une partie des cours interentreprises habituellement dispensés par la responsable CI à la coordinatrice de formation ainsi qu'à des intervenants externes.

>>**mise en place d'une plateforme centralisée** : outil clair et structuré regroupant l'ensemble des formations et différents supports au même endroit.

Bien que nécessaires, ces mesures auront un impact significatif sur le budget.

> Augmentation des cotisations OVAP

Cette année, les membres de l'AG de l'OVAP ont accepté une augmentation des cotisations. Fixée à CHF 20.- par apprenti, cette augmentation aura un impact direct sur notre budget.

Par ailleurs, la part budgétaire dédiée aux salaires pour les cours interentreprises ainsi que pour les chargés de cours externes doit être adaptée afin

de correspondre aux besoins réels imposés par les nouvelles dispositions.

De même, un montant lié à la formation de l'ensemble des experts aux examens est prévu dans le cadre de la nouvelle ordonnance.

> Revenus

Au niveau des revenus, une diminution des subventions SFPO et FAPP est prévue, en lien avec une légère baisse du nombre d'apprentis et la corrélation avec le coût moyen suisse.

> Incertitude

Malheureusement, à ce jour, l'OVAP n'a pas encore finalisé l'organisation de la 3ème année d'apprentissage. Que ce soit pour l'organisation des cours ou dans le cadre du déroulement des examens finaux, il persiste plusieurs incertitudes. Dans ce contexte, le budget a été établi selon éléments disponibles à ce stade.

> Résultat

Au vu de ces éléments, le **budget présente un déficit prévisionnel de CHF 17'760.-**. Toutefois, s'agissant d'une année exceptionnelle, le comité a décidé de ne pas augmenter la cotisation de ses membres.

Le comité suivra de près l'évolution de la situation tout au long de l'année et procédera, le cas échéant, aux ajustements nécessaires afin de garantir une gestion rigoureuse et responsable des ressources à disposition.

PERSPECTIVES 2026

>> PRÉPARATION DES EXAMENS

Déjà la troisième année qui approche à grands pas, avec son lot d'organisation et d'adaptations. Bien qu'à ce jour les informations en provenance de l'OVAP restent encore relativement floues, il est essentiel de préparer cette dernière année de formation de manière structurée.

Qu'il s'agisse des cours interentreprises pour les apprentis, de la formation des experts ou encore de la logistique des salles, de nombreux défis attendent notre ORF, qui aura la responsabilité de coordonner l'ensemble de ces aspects.

Des séances d'information ainsi que la communication du programme des cours seront organisées courant septembre. Autant de thématiques enthousiasmantes que stimulantes pour entamer cette nouvelle année avec élan et engagement !

> MERCI SANDRA !

En écrivant ce texte, une émotion particulière m'accompagne, guidant le sens et la tournure de mes phrases. À titre personnel, bien que les défis s'annoncent à la fois stimulants et de taille, je tenais à te remercier, Sandra, pour tout le travail que tu as accompli en tant que cheffe experte.

Tu as toujours veillé sur les experts avec bienveillance, en gardant comme priorité l'équité dans le traitement des apprentis. Tu es un véritable pilier, rigoureuse et engagée, sur lequel chacun a su s'appuyer avec confiance.

Alors merci, sincèrement, pour ta confiance. J'espère qu'au terme de cette première année, peut-être un peu fatigante, mais sûrement riche d'apprentissages, mon premier bilan en tant que cheffe experte sera, lui aussi, positif.

Merci pour tout



Laetitia



Prise de recul à travers les Playmobil : un outil apprécié tant par les apprentis que par les forumeurs

>> NOUVELLE PLATEFORME - MOTIVA

Toujours dans le contexte de la nouvelle ordonnance, l'OVAP a exigé de la part des ORF la mise en place de clauses de confidentialité.

Ainsi, les différents supports de cours, y compris les captures d'écran, doivent être protégés et ne peuvent pas être accessibles via un site internet public.

Afin de répondre à cette exigence, tout en facilitant l'accès rapide aux informations et aux documents, le comité a validé un montant pour le développement d'une plateforme internet sécurisée.

Cette dernière nommée "**MOTIVA**" sera mise en ligne à partir de la prochaine rentrée scolaire. Elle sera destinée aux apprentis, formateurs et à futur aux experts de l'examen final. Ainsi cette plateforme offrira un accès centralisé et accessible auprès de ces interlocuteurs.



>> A VOS AGENDAS !

Café-formateurs :

3, 5, 12 et 18 février 2026

Formations formateurs :

27 janvier 2026

5 mars 2026

19 et 28 mai 2026

2, 16 et 31 août 2026

Formations extranet OVAP :

septembre 2026

Formations des experts :

2, 4 et 9 février 2026

9 mars 2026

RESULTATS

>> MOYENNES CI - ORFO 2012

	STA	UF
MPES 3+1	5.57 5.64	5.25
APPRENTIS 18M	5.69 5.78	5.31
3 ^E ANNÉE	5.34 5.26	

>> MOYENNES CI - ORFO 2023

1 ^E ANNÉE	4.66
2 ^E ANNÉE	4.89

>> EXAMENS FINAUX 2025

CANDIDATS	ECRITS	ORAUX
Tous (62)	4.35	5.26
EC 3+1 & A18 (22)	4.73	5.36
Apprentis (40)	4.14	5.20
Communes (16)	4.19	5.28
Canton (24)	4.10	5.15

Notre branche déplore un échec pour la partie école professionnelle. Concernant la partie entreprise, c'est un sans faute, bravo !

>> MOT DE LA CHEFFE EXPERTE

Les dernières fois ne sont-elles pas, en réalité, des passages discrets vers de nouveaux commencements ?

Cette année marque une étape particulière : c'est la dernière fois que je referme ce chapitre à vos côtés, en tant que cheffe experte.

L'émotion est là, bien sûr, mais sans cette teinte de tristesse qu'on associe souvent aux adieux. Car ce n'est pas une fin, seulement un nouveau tournant.

" ECRIRE DEMAIN, ENSEMBLE "

Nous continuerons à écrire ensemble cette histoire, différemment, avec de nouvelles aventures à partager et d'autres défis à relever.

Dès à présent, c'est Laetitia Stubi — que nous connaissons tous — qui reprendra la plume. Avec son exigence bienveillante, son énergie et son engagement, nul doute qu'elle saura poursuivre cette belle dynamique collective.

En 2026, il nous restera encore à rédiger les dernières lignes du chapitre ORFO 2012, avec les stagiaires MPES 3+1 qui seront les derniers à passer leur examen sous l'ancienne ordonnance.

Nous connaissons déjà le titre du prochain épisode et sa trame générale, mais il nous reste à découvrir les détails, les couleurs, les nuances.

Nous espérons y retrouver les personnages principaux tout en accueillant ceux qui viendront enrichir cette belle histoire.

Cette session, une fois encore, s'est déroulée dans les meilleures conditions et c'est à vous que nous le devons.

Mille mercis !

Sandra Grassi Pirrone



UNE BELLE RÉUSSITE

Un immense BRAVO à nos « 61 » lauréats qui ont réussi leur CFC !

Ce diplôme est le fruit de votre engagement, de votre persévérance et de votre sérieux tout au long de cette belle aventure. Vous avez su relever les défis et ce qui compte aujourd'hui, c'est d'être allé jusqu'au bout avec détermination, et vous l'avez fait avec brio.

Vous pouvez être fiers du chemin parcouru. C'est une étape importante de votre vie qui s'ouvre désormais sur de nouvelles perspectives professionnelles et personnelles. Nous vous souhaitons plein de succès pour la suite, que ce soit dans le monde du travail ou dans de futures formations.

Une mention toute particulière à **notre apprentie Léa**, qui a travaillé 6 mois pour notre organisation et qui a brillamment réussi son CFC !

Encore bravo pour cette réussite bien méritée !



>> Apprentis

ABDELLA Nebil, **ANTOUN** Joseph, **ARAUJO** Alexandre, **AUBRY** Julien, **AZIRI** Behar, **BASILICO** Zara, **BENTO LOURENCO** Sabrina, **BUDIN** Chiara, **BUGNON** Ethan, **CALLANDRET** Théa, **CARVALHO DE OLIVEIRA** Cristiana, **DA ROSA TAVARES** Marlise, **DAKA** Fjona, **DERGUTI** Eriona, **DOS SANTOS CORTEZ ALMEIDA** Erica Raquel, **ESTEVEZ LAMERINHAS** Noemi, **ESTRELA PAIVA** Mariana, **FALLET** Amandine, **HAJDA** Sydney, **INVERNIZZI** Josué, **KANDIL** Samia, **LAMARD** Emma, **MAIA CESAR** Rafaela Beatriz, **MANÉ** Léanne, **MARTINS BATISTA** Mariana, **MARTINS LIMA** Luane, **MATILE** Ema, **PHILIPPE** Christ-Darly, **PIMENTEL** Bryan, **POULY** Lauryn, **QUINCHE** Timeo, **RENZULLO** Mareva, **ROULIER** Manon, **SCHMID** Inès, **SEKMEC** Nevra, **TARKHANI** Rayan, **UKZMAJLI** Erdi, **VIEGAS FERREIRA ABRANTES** Juliana, **WILLI** Achille

>> Apprentis 18 mois

BEL Nina, **CRELIER** Eugénie, **GROSS** Oriane, **ISELI** Léa, **JOHNSON-VUARRAZ** Milla, **PALOMO** Luna, **PFUND** Mathieu, **TORRISI** Luna

>> Stagiaires MPES 3+1

BOIVIN Mateo, **COXE KALUME** Lesly, **DAUCOURT** Thylane, **DELLAL** Dounia, **DIAZ SAAVEDRA** Diego Matteo, **GASSIOT SCHUFFENEGGER** Célia, **JENDLY** Julie Marine, **LAUPER** Emilio, **LEBET** Leïla, **L'EPLATTENIER** Laura, **MUSOLE** Shani Dounia, **ORLANDO** Giuseppe Pietro, **SAID AHMED** Abdirahman, **TRAP** Nathan

MERCI !

Nous tenons à remercier chaleureusement nos membres, les formateurs, ainsi que l'ensemble des personnes qui œuvrent chaque jour en faveur de la formation des apprentis.

Votre engagement en faveur de la transmission des savoirs, de l'accompagnement des jeunes en formation, et de l'amélioration continue de nos pratiques est essentiel. Les divers échanges tenus tout au long de l'année témoignent d'une réelle volonté collective de faire grandir nos apprentis et stagiaires dans les meilleures conditions possibles et ainsi pérenniser l'apprentissage au sein des administrations publiques du canton de Neuchâtel.

Un grand merci aux formateurs ainsi qu'à tous les partenaires qui contribuent chaque jour à faire de cette formation une expérience humaine et professionnelle riche de sens.

Nos plus sincères remerciements également au SFPO ainsi qu'à son Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) pour la contribution financière. Votre soutien nous est particulièrement précieux et contribue directement à la réalisation, ainsi qu'à la bonne poursuite de l'apprentissage dans la branche administration publique.

Grâce à vous tous, nous construisons ensemble un avenir solide pour ces jeunes, en leur transmettant bien plus que des compétences : des valeurs, une culture professionnelle et une confiance en eux.

Merci encore à tous pour votre implication. Continuons à avancer, ensemble, pour l'avenir de nos jeunes.



Comité de l'ORF-NE



>> NOUS CONTACTER

Responsable CI

Laetitia Stubi
032 889 64 49
laetitia.stubi@ne.ch

Coordinatrice de formation

Noémie Del Giudice
032 889 55 72
Noemie.DelGiudice@ne.ch

Secrétariat de l'ORF-NE

Romaine Roulet
032 889 64 51
orf.ne@ne.ch

Rédaction

Bachmann, Jérémy
Del Giudice, Noémie
Ghebretinsae, Emnet
Mavilla, Nieves
Menezes, Sofia
Pereira Marco
Roulet, Romaine
Stubi, Laetitia

Photos

Roulet, Romaine
Stubi, Laetitia

Mise en page

Stubi, Laetitia

Avec le soutien de :



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DFFI - Dpt de la formation et des finances

Service des formations postobligatoires et de l'orientation